

Communiqué de presse
Marseille, le 23 octobre 2020

« EUROMED'Ensemble » :

Euroméditerranée, la Fédération du BTP 13, la DIRECCTE PACA et Pôle emploi s'engagent autour d'une charte partenariale pour favoriser l'insertion des publics sur le marché de l'emploi



L'EPA Euroméditerranée, la Fédération du BTP 13, la DIRECCTE PACA et Pôle emploi ont signé hier une charte « **EUROMED'Ensemble : Former, Innover, Construire avec la FBTP 13** » afin de coordonner leurs interventions et compétences, au service de l'emploi local dans la filière BTP.

Cette mobilisation partenariale se donne pour objectif de booster la création d'emplois auprès de la population locale en anticipant les besoins des futurs chantiers de la deuxième phase d'Euroméditerranée, au nord de Marseille.

La vocation de cette charte est de concilier développement économique, emploi et ancrage local dans la filière du BTP 13. Ce programme d'actions bâti sur deux ans intègre des dispositions liées à l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi initiées par le gouvernement.

L'apprentissage et la formation, dans la filière du BTP pour accompagner la reprise économique

Cette signature marque un engagement territorial pour accompagner la reprise économique et mobiliser l'ensemble des expertises des partenaires au service de l'emploi local.

« **EUROMED'Ensemble : Former, Innover, Construire avec la FBTP 13** » vise plus particulièrement les jeunes sans qualification ou éloignés de l'emploi, résidant sur le périmètre de l'extension du périmètre d'Euroméditerranée, ou dans un voisinage immédiat, dans l'optique de favoriser leur employabilité dans la filière BTP 13.

Cette initiative s'inscrit dans le projet stratégique 2019-2030 d'Euroméditerranée et conforte la volonté de l'Établissement Public d'inscrire son rôle d'aménageur et de donneur d'ordre de premier plan en matière d'aménagement d'espaces publics, dans une démarche d'inclusion sociale, en faisant bénéficier directement la population locale du développement du territoire.

Pour soutenir les entreprises et les salariés, le gouvernement a pris des mesures d'urgence. Fin juillet 2020, ce sont 470 milliards d'euros qui avaient été mobilisés, au travers du « plan de soutien ». Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le gouvernement a décidé de mettre en place le plan "France Relance", une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, doté de 100 Mds €. Sur un territoire déjà fragilisé, le dispositif « **EUROMED'Ensemble : Former, Innover, Construire avec la FBTP 13** » s'inscrit ainsi pleinement dans les 3 volets de ce plan « France Relance ».

Une charte partenariale pour favoriser l'accès à l'emploi dans la filière du BTP sur le périmètre d'Euroméditerranée

Les objectifs fixés par cette charte :

- Identifier les personnes en recherche d'emploi en priorité sur les métiers du BTP ou hors BTP dans un second temps afin de les orienter vers le Service Public de l'Emploi (SPE).
- Apporter des formations aux savoirs de base pour exercer un métier du BTP.
- Faire monter en qualification des personnes en recherche d'emploi.
- Proposer des emplois et de la formation aux publics prioritaires avec un encadrement et un suivi sur mesure.
- Dynamiser l'image du BTP (grâce aux innovations numériques et à la promotion de nouvelles techniques de construction plus écologiques).

Cette charte donnera lieu à une série d'actions centrées sur l'insertion des publics jeunes sans qualification ou éloignés de l'emploi, résidant sur le périmètre de l'extension dont l'EPA Euroméditerranée à la charge, ou dans un voisinage immédiat. Afin de rendre concret ce dispositif, la construction d'un village dédié à leur employabilité dans la filière BTP est à l'étude, en partenariat avec les signataires de la charte pour offrir, aux demandeurs d'emploi issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et des zones rurales avoisinantes, une découverte et un accompagnement complet vers les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

« L'emploi demeure une composante essentielle de la stratégie de développement économique d'Euroméditerranée, renforcée par les enjeux d'insertion et d'inclusion sociale que pose l'extension de l'opération d'aménagement vers le Nord de Marseille. L'objectif à terme est de créer plus de 20 000 emplois supplémentaires d'ici à 2030. Le volume des chantiers sur « Euroméditerranée 2 » va permettre d'occuper plus de 3 500 ETP (Equivalent Temps Plein) par an, en moyenne, dans les métiers du BTP sur les 10 prochaines années. En nous mobilisant résolument autour des objectifs de cette « Charte d'engagements », nous voulons répondre aux attentes et à l'espoir des publics en difficulté à la recherche d'un emploi ou d'une formation mais aussi garantir un développement solidaire pour tous sur le périmètre d'intervention de l'Opération d'Intérêt National Euroméditerranée », déclare **Hugues PARANT, Directeur général de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM).**

« La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône contribue à l'économie locale par le biais de la formation, l'insertion et l'emploi. Une formidable opportunité est offerte à nos entreprises par les 10 années de travaux planifiés par Euroméditerranée, Maître d'ouvrage public d'envergure. Une belle occasion de créer de l'emploi et de faire découvrir nos métiers à des futurs bâtisseurs.

Cette charte illustre un partenariat pour un projet inédit au cœur des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville. Nos outils que sont le GEIQ BTP 13 & Méditerranée, BTP Emploi, les CFA et nos partenaires répondent présents aux femmes et aux hommes motivés par nos métiers.

La Fédération du BTP 13, 1^{ère} force économique du Département confirme son engagement économique et social » indique Isabelle LONCHAMPT, Présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône (FBTP 13).

« Parmi les grands projets du territoire, la DIRECCTE considère que le projet Euromed II, de par son ampleur et sa durée, présente des enjeux prioritaires en termes d'emploi, de formation et de conditions de travail qui justifient une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des partenaires. Il constitue de plus une vitrine pour les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics au regard des innovations techniques, numériques et écologiques mises en œuvre sur le site. Enfin, de par son implantation au cœur des Quartiers Prioritaires de la Ville, caractérisés par une grande pauvreté et une exclusion du marché du travail, il doit permettre de recréer du lien entre les populations de ces quartiers et les entreprises intervenant sur les chantiers. C'est tout le sens de la charte « Euromed'ensemble » qui vise à promouvoir les métiers de la construction et à faciliter par des démarches innovantes l'accès des publics des quartiers à la formation et à l'emploi pour une meilleure gestion territoriale des emplois et des compétences. Au moment où les plans « France Relance » et « #1 jeune 1 solution » se déploient sur les territoires pour permettre de surmonter les graves difficultés économiques et sociales induites par la crise sanitaire, cette charte constitue un cadre exemplaire pour déployer collectivement, pouvoirs publics, entreprises et organismes spécialisés, l'ensemble des moyens et outils au service de l'emploi et de l'inclusion sociale » indique Laurent NEYER, Directeur Régional - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DIRECCTE PACA).

« Pôle emploi, sur le territoire de Marseille, travaille en étroite collaboration avec l'EPA Euroméditerranée depuis des années avec, au cœur de nos enjeux communs, l'emploi des habitants des quartiers en proximité de la zone de développement économique et la recherche des compétences nécessaires.

Au-delà de l'offre de services habituelle développée avec ses partenaires économiques, Pôle emploi active trois leviers importants pour accompagner l'EPA Euroméditerranée et la Fédération du BTP. Le Plan d'investissement dans les compétences, en faveur des publics peu qualifiés du territoire, pour lesquels des formations peuvent être très largement anticipées. Le plan "#1jeune, 1solution", développé par le gouvernement, dans le cadre du plan de relance, est relayé par Pôle emploi et permet aux employeurs de bénéficier d'aides financières pour l'embauche des jeunes.

Des mesures très favorables accompagnent ce plan, notamment les aides « Emploi francs » bonifiées pour les jeunes qui habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Toutes les équipes Pôle emploi du bassin marseillais sont mobilisées pour la préparation et l'accompagnement de ces publics.» rappelle Aude FREDENUCCI, Directrice territoriale déléguée Marseille de Pôle emploi (Pôle emploi).

Contacts presse :

EUROMEDITERRANEE :

Elise SEMERIA – elise.semeria@euromediterranee.fr – 04 91 14 45 37
Alexandre SORRENTINO – alexandre.sorrentino@euromediterranee.fr – 06 85 05 16 47
Axelle MOUNIER – axelle.mounier@tbwa-corporate.com – 06 87 28 88 37

FBTP 13 :

Manon CAZARIAN – cazarianm@d13.ffbatiment.fr – 06 10 07 62 33

DIRECCTE PACA :

Frédéric BULLY – frederic.bully@direccte.gouv.fr – 04 86 67 32 55

Pôle emploi :

Lylia ABBES – lylia.abbes@pole-emploi.fr – 06 10 64 12 37